

**DOSSIER D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
ET DE
DECLARATION D'INTERET GENERAL**



Le Haute-Faye



Le Thaurion

POUR LA MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT
TERRITORIAL MILIEUX AQUATIQUES VIENNE
AMONT « SOURCES EN ACTION » 3 SUR LE
TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES CREUSE SUD-OUEST

Août 2023

ATLAS CARTOGRAPHIQUE

Financé par

Remarque préalable :

Ce programme d'actions s'inscrit dans la continuité des deux précédents Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques (CTMA) Vienne amont « Sources en action » 1 (2011-2015) et 2 (2017-2021).

Il a été élaboré en s'appuyant sur les bilans de ces contrats précédents, sur les états des lieux et diagnostics réalisés et sur la démarche de dialogue territorial mené avec les élus et les usagers.

Il se traduit par une programmation prévisionnelle de travaux ponctuels (abreuvoirs, passages à gué, restauration de berges, gestion des embâcles et rétablissement de la continuité écologique) et de travaux linéaires (clôtures, restauration de lit mineur, restauration de la ripisylve) dont l'objectif est de supprimer les altérations et dysfonctionnements observés. Ces différents travaux ont été localisés et font l'objet de cartes au 1/5 000, recensées dans cet atlas cartographique.

Néanmoins, la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest et la Fédération de la Creuse pour la Pêche et la protection du Milieu Aquatique n'excluent pas la possibilité d'intervenir pour réaliser d'autres travaux agricoles et/ou de restauration du lit mineur et des berges sur des parcelles riveraines non identifiées initialement en fonction de nouvelles opportunités rencontrées (demandes formulées par un propriétaire, déplacement du site prévu en lien avec les besoins de gestion de la parcelle, nouvelle altération et/ou dégradation, ...).

Aussi, en plus des travaux identifiés et localisés, les cartes de l'atlas cartographique intègrent également d'autres linéaires de cours d'eau susceptibles de pouvoir faire l'objet de travaux. Ils sont matérialisés en rose dans les cartes ci-après et font partie intégrale du dossier de demande d'Autorisation Environnementale et de Déclaration d'Intérêt Général.

MASSE EAU FRGR 1603

LE CHEISSOUX ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAULDE

